

**SEGUR :**  
**Extension du Complément de Traitement Indiciaire (183 €) Dans la Fonction Publique Territoriale**  
**Force Ouvrière sera reçu par le Premier Ministre sur ce dossier le 6 octobre 2020**

Après les multiples interventions de la Fédération FO des personnels des Services Publics et des Services de Santé, et les nombreux mouvements de ses syndicats sur le terrain, le Ministère des Solidarités et de la Santé annonce l'ouverture des travaux sur le Complément de Traitement Indiciaire (CTI – 183 €) pour les agents et salariés des établissements sociaux et services médico-sociaux de la Fonction Publique Hospitalière.

Parallèlement, suite aux demandes réitérées de Force Ouvrière, le Premier ministre recevra une délégation de la Fédération le 6 octobre au soir pour évoquer l'extension des 183 € à l'ensemble du secteur social et médico-social de la fonction publique territoriale.

Ainsi, sont notamment concernés pour la Fonction Publique Territoriale les services d'Aide à Domicile, des foyers logements qui dépendent des CCAS, C.I.A.S..., dans les Conseils Départementaux à travers les travailleurs sociaux et médico-sociaux du secteur social, de l'aide sociale à l'enfance, les services de PMI, du secteur de l'autonomie, des crèches, des écoles maternelles...

Ces agents qu'ils soient, infirmiers, auxiliaires de soins, moniteur-éducateurs, intervenants familiaux, assistants sociaux-éducatifs, ATSEM... ont été et sont encore aujourd'hui exclus.

La Fédération FO SPS se félicite de cette ouverture de discussions quelques semaines après la mise en œuvre des premières mesures de ce Ségur de la Santé.

Concernant la Fonction Publique Territoriale et le secteur privés, la Fédération considère que l'urgence est de construire le rapport de force pour qu'enfin l'ensemble des « exclus du Ségur » puissent bénéficier également des mesures de revalorisation des salaires et de carrière.

C'est pourquoi, la Fédération FO SPS appelle l'ensemble de ses syndicats à se réunir en assemblée générale, afin de préparer si besoin le rapport de force et d'organiser une journée de grève et manifestation le 5 novembre 2020.

**RÉSISTER – REVENDIQUER – RECONQUÉRIR !**

*Le secrétariat fédéral*

*Paris, le 2 octobre 2020*